

PROJET DE RÉFORME DES STATUTS

COMITE DIRECTEUR
LE JEUDI 8 DECEMBRE 2022



EN PRÉAMBULE

- Les droits de vote aux assemblées fédérales sont aujourd’hui uniquement portés par les présidents des Associations Sportives.
- Les gestionnaires commerciaux ne prennent pas part au vote alors qu’ils sont impactés par les décisions fédérales et contribuent au développement de notre filière
- Leur reconnaissance institutionnelle dans la vie fédérale fait partie des engagements de notre liste qui a été élue en décembre 2020.
- Depuis la loi sur le sport de mars 2022, les conditions légales et réglementaires ont été assouplies et nous avons inscrit cet objectif de démocratisation dans notre contrat de délégation avec le Ministère.
- Une réforme de nos statuts est donc nécessaire pour élargir les droits de vote aux gestionnaires et les intégrer pleinement à la vie fédérale.

UNE RÉFORME JUSTE ET VERTUEUSE

- Cette évolution historique mettrait en cohérence le paysage golfique actuel avec les statuts d'une « association d'associations » âgée de 110 ans.
- Elle donne la voix à ceux qui investissent et gèrent les structures golfiques.
- Elle renforce l'unité de la filière golf qui s'est révélée particulièrement efficace pendant la période du COVID-19 sous la coordination de la fédération. Les nouveaux défis sont à relever avec l'ensemble des acteurs de la filière.
- En contrepartie de cette ouverture, elle impose la délivrance de la licence à tous les usagers des golfs mixtes (commerciaux avec AS).

UNE RÉFORME JUSTE ET VERTUEUSE

- L'objectif de la réforme est de s'assurer que ceux qui investissent et gèrent les structures golfiques participent aux votes fédéraux.
- Chaque club continuerait à se voir attribuer un nombre de voix pour les AG selon un barème unique.
- Pour les golfs associatifs, les présidents continueraient à porter l'ensemble de ces voix.
- Pour les golfs mixtes (commerciaux avec AS), les voix attribuées au club seraient partagées à 50/50 entre le président de l'AS et le gestionnaire.

LE BARÈME ACTUEL

- 1 voix d'affiliation
- 2 voix forfait d'homologation
- 2/4/6/8/10 ou 12 voix par tranche de 9 trous
- 1 voix par tranche de 50 licenciés lien 1

Tous les licenciés prenant leurs licences dans un club ne sont pas pris en compte

La largeur des tranches de licenciés entraîne une surreprésentation des AS d'entreprise

Seuls les présidents des AS votent.

UN NOUVEAU BARÈME SIMPLE ET RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES

Membre AS lien 1 = 4 voix

Abonné golf lien 2 = 2 voix

Indépendant Club lien 3 = 1 voix

Plus de voix d'affiliation, plus de voix d'homologation, plus de voix tranche de 9 trous.

Ce nouveau barème:

- Prend en compte l'ensemble des licences délivrées par les clubs
- Respecte l'ADN fédérale et les acteurs historiques
- Garantie des contre-pouvoirs
- Valorise la distribution de la licence
- Encourage les clubs à développer leur Association Sportive (lien 1)
- Reflète plus fidèlement le poids réel des Associations Golf d'Entreprise

UN NOUVEAU BARÈME SIMPLE ET RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES

	Barème actuel	Barème actuel avec partage des voix	Nouveaux Barème
	<i>lien 1</i>	<i>lien 1</i>	<i>lien 1 + 2 + 3</i>
AS Gestionnaire	27,6%	27,6%	29,4%
AS N Gestionnaire	61,4%	30,7%	31,6%
Gestionnaire commercial	0%	30,7%	31,6%
Entreprise	11%	11%	7,4%

LES GRANDES ÉTAPES

- 1/ Bureau Directeur du 9 Novembre 2022
- 2/ Présentation au Comité Directeur du 8 décembre 2022
- 3/ Présentation de la démarche auprès du Ministère des Sports
- 4/ Présentation au Forum de l'AG lors de la National Golf Week
- 5/ AGE fédérale à distance. Printemps / été 2023 (majorité des 2/3)



MERCI

EXEMPLE DE DROITS DE VOTES

NOM	CATEGORIE	STRUCTURE	LICENCES			NOUVEAU BAREME DE VOIX				VOIX EXPRIMEES	
			lien 1	lien 2	lien 3	LIEN 1 (4vx)	LIEN 2 (2vx)	LIEN 3 (1 vx)	TOTAL	Président AS	Gestionnaire
AIR France	ENTREPRISE	ASSOCIATION	293		6	1172	0	6	1178	1178	
SAINT CLOUD	GOLF	ASSOCIATION	2276		98	9104	0	98	9202	9202	
STRASBOURG	GOLF	ASSOCIATION	1157		10	4628	0	10	4638	4638	
ST JEAN DE MONTS	GOLF	MIXTE	321	167	488	1284	334	488	2106	1053	1053
MONT GRIFFON	GOLF	MIXTE	334	131	274	1336	262	274	1872	936	936